

TEMPLOUX

== *infos* ==

OPEN
INTERNATIONAL
DE TEMPOUX



8 et 9
février

6 > 9 et
13 > 16 fév.

**LE MÉDECIN
MALGRÉ LUI**



29 février

8 mars

**CHOUROUTE
MAISON**

BOURSE
aux
vêtements



14 mars

La vie paroissiale en février



Dimanche 2 février : messe à 10 heures 30

Intentions: les défunts des familles Dejardin-Wième-Thonet et Neu - Isabelle Dreze - René Dethy, Jeanne Defense, Henriane Delgado - la famille Poncin-Paillet - Louis Henkinet, Cécile Differding et Zakarya

Dimanche 9 février : messe à 10 heures 30.

Intentions: Odette Lemineur, Marcel Malotaux, la famille Lemineur-Guyette, la famille Malotaux-Booms - les familles Denet-François, Denet-Wautelet, François-Michel et Feller - Pol Bodson et la famille Bodson-Léonard - Marie-Madeleine Dury - Emile Delvaux, Nelly Grognet et la famille Delvaux-Grognet - Ernest Bournonville et Marie Marloye.

Dimanche 16 février : messe à 10 heures 30.

Intentions: Marie-Thérèse Carpentier et la famille Kneip-Carpentier - Marcel Mathieu et Léa Lecluselle - la famille Mathieu-Leurquin - Joseph Ripet, Léon Boseret, André Boseret, Odile Pinchart, Désiré Pinchart, Georges Deglume, Georgina Leurquin - Albert Gilson - Pierre Denorme, Anne-Marie Denorme, les défunts des familles Denorme, Van Belleghem et Baes.

Dimanche 23 février : messe à 10 heures 30.

Intentions: les familles Filée-Baillien et Malek-Mansour-Mahmoudi - Christiane Pesleux et Charles Delvaux - Anne-Marie, Marie-Thérèse, Philippe et Hilaire Delvaux - Clément et Louise Engelinus et la famille - Hubert Grégoire et Elise Bournonville, Ernest Bournonville et Marie Marloye - Léon Trefois.

N.B.H. CHAUFFAGE DEPANNAGE 7 JOURS 7

**ENTRETIEN - REPARATION CHAUFFAGE CENTRAL
SANITAIRE**

ENTRETIEN CHAUDIERE MAZOUT/GAZ	150 €
DETARTRAGE CHAUFFE-EAU (gaz)	129 €
DETARTRAGE BOILER électrique	164 €
RAMONAGE cheminée, charbon, mazout, gaz	70 €
RAMONAGE Insert (cassette)	80 €

GSM 0475/79.38.79

TVA et
déplacement
compris



FÉVRIER - MARS

- mercredi 5 février** de 15h30 à 16h30 : passage du bibliobus
- 8 et 9 février** : open international de Subbuteo ◆ p. 10
- vendredi 14 février** : Saint Valentin
- du 6 au 9 et du 13 au 16 février** : *Le médecin malgré lui* ◆ p. 14
- mardi 18 février** à 18 h. : conseil communal à Namur
- samedi 29 février** à 20 h. : Le P'tit Cabaret ◆ p. 15
- dimanche 8 mars** : journée alsacienne ◆ p. 18
- samedi 14 mars** : bourse aux vêtements ◆ p. 20
- samedi 28 mars** : fête de l'école

SPORTS

R.F.C. Temploux en div. 3B

- 2 février (15h) : RFCT - St-Germain
9 février (15h) : Olympic Namur - RFCT
16 février (15h) : RFCT - Fernelmont
23 février (15h) : RFCT - Arquet

Temploux Mini Foot

au hall sportif

- 11 février (20h50) : TMF - Namur Pirates
25 février (20h50) : TMF - Red Namur 14

ÉVÉNEMENTS

- ramassage papiers** :
lundis 10 et 24 février
- ramassage PMC** :
lundis 3 et 17 février

ENTREPRISE PARCS & JARDINS

Rémy REMACLE

chaussée de Nivelles, 212

Suarlée

tél. et fax 081 / 56.81.01

gsm 0475 / 58.71.57

remacleremy@gmail.com

www.remyremacle.be

**Pour la conception,
la réalisation et
l'entretien de tous vos
aménagement
extérieurs**

*Abattages, élagages dangereux,
tailles, terrassements, bordures,
allées, pavage & rognage,
semis pelouse, tonte,
plantations, scarification,
vente et pose de clôtures,
plans d'eau en polyester,
location de compresseurs
et sablage*



DEVIS GRATUIT

PETITE HISTOIRE DE TEMPLoux

Ramassage des immondices à Temploux

Aujourd'hui, nous produisons énormément de déchets et nous sommes habitués à les trier, à les rassembler dans des sacs prévus pour le ramassage ou encore les déposer dans des recyparcs.

A Temploux, ce n'est qu'en mai **1953** que le Conseil communal crée un service public d'enlèvement d'immondices. Le règlement fixé à cette occasion stipule notamment qu'il est défendu de déposer, exposer ou abandonner sur la voie publique des immondices, résidus de ménage, détritrus, débris ou déchets quelconques. Aussi que les habitants doivent tenir leurs trottoirs dans un état constant de propreté. Il est défendu de faire passer dans les rigoles des rues et dans les égouts la boues, sables et immondices ramassés sur la voie publique. Il est défendu de jeter ou déverser dans les rues, les cours d'eau et puits des résidus de ménage, des débris de poteries, verres cassés, vieux récipients, etc... Et encore qu'il est défendu de jeter ou déposer dans les rues, cours, allées, passages ou ailleurs des matières pouvant entretenir l'humidité, susceptibles de rendre les habitations insalubres.



Le service communal comprend l'enlèvement des cendrées, immondices, déchets de cuisine, résidus de ménages à l'exception des décombres provenant des débris de démolition déposés par les habitants contre les trottoirs. Les déchets doivent être placés dans des bacs ou paniers devant les maisons à l'approche du passage du service de l'enlèvement des immondices suivant un calendrier publié par l'administration communale. Ces récipients doivent être solides, de manipulation aisée et non susceptibles de provoquer des accidents au cours de l'enlèvement. Ils seront d'un poids de 25 kg ou d'une capacité de 25 litres maximum.

Tous les habitants qu'ils soient propriétaires ou locataires, doivent s'acquitter d'une imposition communale annuelle de 5 francs par immeuble occupé. A noter que ce service d'enlèvement des immondices s'étend sur tout le territoire à l'exception des rues de Ban, du Fayt et Saussin.

La Commune confie le ramassage à Célestin Massart qui sera rémunéré à raison de 9.645 francs par an. Le versage des immondices se fera à la carrière communale située sur le territoire de la commune de Suarlée, le long de la route conduisant à Floriffoux.

En décembre **1955**, l'administration communale de Suarlée autorise la commune de Temploux à déverser gratuitement et pour une durée illimitée, ses immondices dans la fosse communale de Tertibut.

Le coût de ce service avait probablement été sous-évalué puisqu'en **1958**, le montant de la taxe sur l'enlèvement des immondices passe de 5 à 50 francs par an !

Début septembre **1966**, Suarlée annonce la fermeture de l'enclos réservé au déversement des immondices à partir du 15. Contact est pris avec le bourgmestre de Spy pour savoir s'il est disposé à nous dépanner. Il est aussi envisagé de profiter de la carrière Garot pour vider les immondices. On demande à son propriétaire (Franz Grognet) les conditions dans lesquelles il accepte le déversement dans la partie de la carrière qui lui appartient.

En décembre 1966, le Collège échevinal prend connaissance des prescriptions exigées par le service d'hygiène lors de l'établissement d'un tel dépôt et d'une offre reçue de Mr Guillaume pour l'enlèvement des immondices, celui-ci ayant le déversement à sa charge. Le projet de la Carrière Garot est abandonné et la Commune prévoit de confier le travail à Mr Guillaume.

En avril **1967**, le Collège apprend qu'une intercommunale de ramassage des immondices existe à Tamines. Il demande à Georges Goessens (qui a remplacé Célestin Massart) le supplément qu'il exige pour aller verser les déchets à Tamines. Entretemps, la Commune est autorisée à déverser ses immondices à Fontilloy (Belgrade)... qui sera fermé fin 1967.

En novembre 1967, Georges Goessens prévient la Commune qu'il ne parvient pas à trouver un autre endroit de déversement. Temploux reçoit l'autorisation d'utiliser la décharge de Fontilloy jusqu'en octobre 1968.

En octobre **1968**, la Commune n'a d'autre solution que de confier le ramassage des immondices à la Société J. Guillaume et fils à Namur pour le prix annuel de 35.000 francs taxe non comprise.

JMA

TMO Travaux Massart Olivier

*Entretiens de parcs et jardins
Aménagements extérieurs
Prestation technique*

0479/80.82.19
olimassart@hotmail.com
TVA 0824.911.655

Devis gratuit



Des réponses à vos questions

Ce mois-ci, c'est Tanguy Auspert, échevin du Patrimoine et de la Gestion interne qui répond à vos questions. Il gère les bâtiments et les propriétés immobilières (en ce compris la gestion, les investissements, les études et la maintenance), la logistique, l'informatique, l'économat, le prêt matériel et le parc automobile de la Ville. Les questions que vous avez posées concernent les bâtiments templouois appartenant à la Commune: l'église, l'école et la maison des associations.



Eglise

- Les travaux extérieurs à l'église de Temploux ont été terminés en juin 2018. Suite à ces travaux, l'intérieur de l'édifice a subi des dégradations au niveau des peintures et du tapis recouvrant le sol. D'autre part, des améliorations sont nécessaires au niveau de l'installation électrique. Ces travaux à l'intérieur de l'église sont-ils programmés prochainement ?

D'après mes services, les « dégradations » dont vous faites mention et qui ont été portées à notre connaissance, ne représentent heureusement que quelques petites coulées suite à des infiltrations (déjà réglées depuis) et suite à l'application des produits de nettoyage. Quant au tapis (protégé pendant les travaux et nettoyé après), rien n'a été révélé après l'état des lieux réalisé par les services compétents, après rénovation.

En ce qui concerne la mise en conformité électrique des lieux, elle n'est pas prévue avant 2023, les risques étant faibles dans cet édifice. Et s'il y a lieu de réaliser une restauration des peintures, elle ne pourra se produire qu'après les travaux de mise en conformité et après autorisation de l'AWAP (Agence wallonne du Patrimoine), s'agissant d'un bâtiment classé.



- N'est-il pas temps de faire le point sur l'état des églises et de consacrer les budgets à celles qui méritent des travaux pour leur valeur architecturale ? Engager de grosses sommes d'argent pour réparer de grandes églises où ne sont présentes que peu de personnes me paraît abusif alors qu'il y a tant à faire dans chaque village de l'entité de Namur.

Comme le prescrit légal l'impose, nous consacrons les budgets nécessaires à l'entretien de nos églises. Pour tout vous dire, depuis mon arrivée en tant qu'échevin des Cultes, j'ai triplé les budgets alloués aux églises car il était nettement insuffisant avant. Les services compétents dressent les listes d'interventions prioritaires et les budgets consentis portent, en ce moment, sur la stabilité de certains édifices.

Bâtiments scolaires

- Lors de l'entrée de ma fille en première maternelle, j'ai remarqué d'importantes traces d'humidité et de champignons sur un des murs de l'école.

J'ai observé que les locaux ont besoin d'un rafraîchissement. Le passage d'un rouleau de peinture ici et là ferait un grand bien dans une des classes qui, il y a à peine un mois servait de cagibi. En effet, l'air de cette espace devient vite vicié en regard de l'état du local. Dès lors, pourriez-vous m'assurer que la salubrité des locaux de nos enfants est une priorité ? Allez-vous demander à vos services d'agir promptement à la remise en état de ce local ?

Enfin, la population de l'école grandit semble-t-il structurellement. Quelle est votre ambition pour le futur proche du bâti ? Quelle est votre plan de maintenance ? Quelle est sa mise en place ? Avez-vous un plan d'action ? Est-il consultable ?

Cet état des choses a retenu mon attention. Sachez tout d'abord que les interventions du Département des Bâtiments sont annuellement classées en 5 catégories ; selon l'urgence de la situation (risque au niveau de la sécurité ou de la salubrité des locaux) et la fragilité des utilisateurs (les enfants et les personnes âgées étant jugés prioritaires). Les différents travaux sont alors planifiés en fonction des priorités fixées, sur base de ces critères.

Les demandes d'intervention de nos services sont formulées par « des services porteurs » ; soit en l'occurrence, pour les écoles, par le service enseignement de la Ville. Cette procédure permet de s'assurer d'une planification optimale des missions exercées par les services dont j'ai la charge, au regard de critères objectifs, et non plus au regard de critères arbitraires tenant, par exemple, à la qualité du demandeur. Dans le cas d'espèce et, concernant l'école de Temploux, je constate que 10 interventions ont été planifiées cette année.

Pour le surplus, à l'analyse du dossier, je m'étonne de ce changement d'affectation (ancien cagibi) pour lequel ni moi-même, ni les services n'avons été consultés ou avertis.

Si cette pièce était initialement dédiée à du rangement et non à une classe, il eut été, somme toute, raisonnable de la part de l'utilisateur de consulter les services de la Ville en amont. Vous comprendrez donc qu'il nous est difficile d'assumer la responsabilité de la situation que vous dénoncez ici.

Locaux associatifs

- Les associations temploutoises ont la chance de bénéficier de locaux communaux pour organiser plusieurs de leurs activités. Des travaux de rénovation y sont prévus depuis de nombreuses années. Seront-ils entrepris prochainement ?

Ma réponse est simple : non. Des travaux ne sont pas prévus prochainement. Les locaux de l'ancienne salle de gym ont été récupérés il y a deux ans de cela. Et nous allons mettre un projet à l'étude. Heureusement pour Temploux (et ses associations), il dispose déjà de son hall de sport et du réfectoire de l'école, là où d'autres villages namurois n'ont rien et sur lesquels il faut se focaliser, dans un souci d'équilibre.

Posez vos questions aux membres du Collège communal

Temploux infos vous donne la possibilité d'interroger les bourgmestre, échevines et échevins namurois.

Ce mois-ci, c'est **Philippe Noël**, président du CPAS en charge de l'Action sociale et du Logement que vous pourrez solliciter.

Les questions doivent évidemment concerner ses compétences, à savoir :

- La cohésion sociale, y compris les pensions, les synergies avec le CPAS et les anciens combattants
- Le logement, y compris les permis locatifs et les plans d'ancrage du logement
- L'égalité des chances
- L'action sociale du CPAS y compris l'insertion sociale, l'insertion socio-professionnelle, l'hébergement des aînés,....

Vos questions doivent parvenir à la rédaction au plus tard le 20 février, soit :

- ✍ par courrier à déposer au 39, rue de la grande sambresse,
- ✍ par mail à temploux-infos@temploux.be
- ✍ via la page facebook de *Temploux infos*.
- ✍ via la page facebook de *T'es Un Vrai Temploutois Si..*

Les réponses à vos questions seront publiées dans le numéro d'avril 2020.

A l'attention des commerçants temploutois

Le 8 janvier, Stéphanie Scailquin, échevine de l'Urbanisme, de l'Attractivité urbaine et de l'Emploi avait souhaité rencontrer les commerçants de Belgrade, Suarlée et Temploux pour parler de leurs attentes et de leurs problèmes. Quelques commerçants de Belgrade s'étaient déplacés mais aucun de Suarlée ni de Temploux. L'heure de la réunion (8h30) et le lieu (Hôtel de ville) expliquent peut-être cela.

Les commerçants se plaignent des difficultés de circulation et de stationnement sur la chaussée de Waterloo. Ils demandent quand sera réalisé le parking P+R à l'entrée de cette chaussée et regrettent le coût trop élevé des taxes sur l'affichage et les enseignes.

À Namur, Jambes, Salzinnes et Bouge, les commerçants sont réunis en association ; ce qui leur permet de mener des actions commerciales ensemble ou d'avoir plus de poids lors de revendications. Cela permet également à la Ville d'avoir un interlocuteur pour organiser des consultations ou communiquer des informations. S'il ne revient pas à la Ville de lancer une telle association, elle peut aider les commerçants en les réunissant pour discuter de ce projet.

Stéphanie Scailquin propose d'inviter prochainement les commerçants de Namur ouest à une réunion en soirée à Belgrade, Suarlée ou Temploux.

Pour tous renseignements ou suggestions : yasmine.louis@ville.namur.be



Chaussée de Nivelles 224
5020 TEMPOUX



ACTESIA
IMMOBILIERE

VENTE - ACHAT - LOCATION - VALORISATION

ACTESIA vous offre un SERVICE COMPLET :

- ✓ une évaluation GRATUITE
- ✓ constitution d'un dossier COMPLET et son suivi de A à Z
- ✓ PROFESSIONNALISME et CONSEILS JUDICIEUX
- ✓ disponibilité, simplicité, écoute et EXCELLENTS RESULTATS
- ✓ une base de données fournies
- ✓ des outils marketing performants : brochure de qualité, conseils en home staging, photos HDR, PLANS 2D, ...



CONTACTEZ-NOUS : 0471 230 230 - email: laurence.ghigny@actesia.be

Aristo
Atelier d'Architectes

081/341342 - 0486/411827

Architecture - Certificats PEB



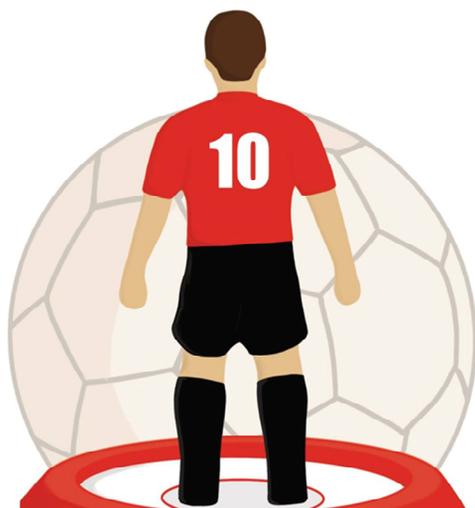
www.aristo-architectes.be



Subbutéo Club Temploux

Week-end SUBBUTEO les **8 et 9 février 2020**

Le bon moment pour venir découvrir cette discipline qui ne demande qu'à se développer. Ouvert à tous de 9h à 18h.



OPEN INTERNATIONAL DE TEMPLoux

8 ET 9 FÉVRIER 2020

SAMEDI INDIVIDUEL ET DIMANCHE EN ÉQUIPE

Salle Saint Hilaire, Place du 150^{ème} anniversaire
5020 Temploux

Entrée gratuite
pour les visiteurs



Saint Valentin

Offrez à l'élue de votre cœur un moment de bien-être en duo pour 169 € (pour deux):

♥ 2 heures de location privative comprenant l'accès à la balnéothérapie double, au sauna panoramique, le couloir de douche aromatique, le hammam et un coin repos avec du thé, café et eau !

♥ 2 massages californien (durée : 1 heure)

♥ 2 coupes de champagne 🍾

Offre valable jusqu'au 15 mars
et aussi sous forme de bon cadeau !
081/879.712



 Espace
Salamandre

44, rue Lieutenant-Colonel Maniette



...amoureux ?



...pressé ?



Nous préparons vos commandes !

UNE COPRODUCTION VIVRE EN FOL CIE ET CIE DU SIMORGH

6 13
7 14
8 15
9 16
FÉVRIER

LE MÉDECIN MALGRÉ LUI

MOLIÈRE EN COMMEDIA DELL'ARTE

MISE EN SCÈNE DE CHRISTOPHE HERRADA



Rue Ste Wivinne 8
Temploux

Infos et résas: 0484/853.212

www.templieriedeshiboux.be

Ed. Vivre en fol Cie ASBL, 8 rue Sainte Wivinne 5020 Temploux. BE0635521630
©A.Lambeaux

Avec le soutien de la province du Brabant wallon



Vivre en fol
Cie

LE P'TIT CABARET

TEMPOUX

Soirée musicale
Ouverture du Bar 20 h.
Début du concert 20h30

P.A.F. 9€

Salle des associations
rue Lieutenant Colonel Maniette
(Ancienne salle de gym à l'arrière)
5020 Tempoux
Parking aisé face à l'église

Réservations : cabaret@tempoux.be ou 0475 44 86 96

Samedi 29 Février : Back To The Groove Qu4artet



Back to the Groove Qu4rtet offre un répertoire fait de standards de jazz mais aussi de covers actuels revisités, dans un style jazzy, soul, swing, bossa nova ou encore jazz funk.

Ayo, Sia, Arletta Franklin, Norah Jones, Hooverphonic, Amy Winehouse, Alicia Keys, Rag n'Bone Man, Adèle, James Brown, Bruno Mars, Britney Spears, Karen Souza, Prince, Rolling Stones, Michael Jackson,.... Pour n'en citer que quelques-unes/uns.

Back to the Groove Qu4rtet partage sans compter son plaisir de la musique, une formule qui ravit les mélomanes gourmets.

<https://www.youtube.com/watch?v=am90kFu8a1A>

Pour une découverte : <https://www.youtube.com/watch?v=am90kFu8a1A>



Le P'tit Cabaret sur facebook :
<https://www.facebook.com/Le-ptit-cabaret>



ECHOS D'ECOLE



Petit déjeuner et galette des rois en 2^{ème} maternelle.

Ce mercredi 8 janvier, les parents de la classe de Madame Anne-Lise sont venus partager la galette des rois avec leur enfant.

Organisé par notre déléguée, la maman d'Arthur W. et Mme Anne-Lise, nous avons dégusté un buffet bien garni de galettes et de cakes autour d'un bon café, jus de fruits ou cacao.

Ce sont Chloé et Arthur qui ont trouvé les fèves chez les enfants.

Côté parents, ce sont les papas de Manoa et Arthur G. qui ont été couronnés ainsi que la maman de Julia.



Un moment convivial qui a permis de se retrouver pour se souhaiter une Bonne Année 2020 !

Les élèves de 2^{ème} maternelle

CROIX-ROUGE 
de Belgique

**Visites à domicile de
personnes isolées**

Dans l'article publié le mois dernier, le numéro de téléphone indiqué pour obtenir plus d'informations sur le service de visites à domicile était erroné.

Au lieu de 081/10.20.30, c'est le **081/30.20.10** qu'il faut former pour atteindre la Maison Croix-Rouge de Namur à Saint-Servais.

Funérailles Massaux

— Accueil funéraire namurois



*Ecoute
conseils, efficacité
depuis quatre générations*

- › *Organisation complète de funérailles*
- › *Funérariums et salle de réception climatisés*
- › *Agréé toutes compagnies d'assurance décès*
- › *Monuments et prévoyance funéraire*
- › *Tous services et fleurs en soies*

*A côté du cimetière de Namur dit « de Belgrade »
Chaussée de Waterloo n° 464, 5002 Namur Saint-Servais*

Site : www.massaux.be Email : info@massaux.be

Tél. : 081/733 599 (24h/24)

JOURNÉE ALSACIENNE

Une organisation
de la Confrérie
templouoise des
fabricants de vins
de fruits

Animation
musicale et
bonne humeur

DIMANCHE
8
MARS

A MIDI
A LA SALLE SAINT-HILAIRE

Au menu : apéro, choucroute artisanale, dessert, café

Inscriptions et réservations au plus tard le 03/03/2020
Paiement au compte BE78 0016 6893 2486 de la Confrérie c/o Marc Montfort
Tél. 081/56.90.96 - Mail: marc.montfort@temploux.be

Le prix par participant est fixé à 22 euros (boissons en sus)
Pour les moins de 12 ans il sera demandé 9 euros

*Vous n'appréciez pas la choucroute, vous voulez être des nôtres.
Nous vous proposons alors de remplacer la choucroute par un autre légume merci de
spécifier lors de votre inscription.*



*Lors de cette journée, notre apéritif sera disponible
à la vente. Réservez lui un bon accueil.*

Le Salon de Coiffure

FABIENNE

vous reçoit tous les jours
sur rendez-vous



🏠 4, rue Sainte-Wivinne
5020 Temploux
Parking aisé

☎ Tél. 081/56 01 31
GSM 0475/69 23 58

💳 Pas de carte bancaire

ABATTAGE / DEMONTAGE DANGEREUX • ELAGAGE TAILLE RAISONNEE • HAUBANNAGE – SECURISATION
BROYAGE ET DESSOUCHAGE • ENTRETIEN CRÉATION PARC ET JARDIN • VENTE BOIS DE CHAUFFAGE



Abelta

ABATTAGE ▶ ELAGAGE ▶ TAILLE



tél: 0474- 68 61 74

quentinrase@hotmail.com

5450 FLOREFFE



BOURSE aux vêtements

Bébé, enfant, ado, matériel de puériculture

Ecole communale de Temploux
Rue Lieutenant-Colonel Maniette 12

Une organisation de l'Association de Parents

Infos et réservation : 0494/67.68.91 ou floracollignon@gmail.com

Tarif: 6 € la grande table / 10 € une grande table + une petite table

Pour une vente réussie, privilégiez les vêtements en bon état et non démodés

Hand Made by FabHou

Envie d'un sac original et unique...
Laissez libre cours à votre imagination...

Créations / Accessoires de Mode

Fabienne Hougardy 0479/43.09.78

Ruelle Jean-Pierre 10 TEMPLoux



"Hand Made by FabHou"

Plaisir d'offrir
St Valentin
Bon Cadeau

L'espace Coiffure

Classique
Tendance
et Cérémonie

Mixte
et Enfants



SARAH
Vandenbosch

SUR RENDEZ-VOUS **0470 57 49 40**

sarah.vandenbosch@tpx.be

RUE DU SAUCY, 1 • 5020 TEMPLoux

Le livre du mois



SOIF - Amélie Nothomb

Ed. Albin Michel - 2019 - 162 p.

Amélie Nothomb, de son vrai nom Fabienne Claire Nothomb est née en 1966. Son père a été diplomate, en poste dans différents pays d'Asie et à New-York. Les contrées de son enfance ont été sources d'inspiration pour Amélie Nothomb. Elle a fait des études de philologie romane à l'ULB. En 1992, elle publie son premier roman. Depuis, elle en sort un par an mais dit en écrire beaucoup plus.



Le roman

Le livre s'ouvre sur Jésus dans le prétoire de Pilate. Il assiste à son propre procès. Défilent les témoins à charge, comme par hasard tous ces gens qui ont bénéficié des miracles. Ils viennent maintenant lâcher leurs mesquines rancœurs. Les époux de Cana lui reprochent d'avoir amené le meilleur vin en fin de repas, les rendant ainsi la risée du village ; l'officier royal est venu décrire la mauvaise volonté avec laquelle il avait guéri son fils ; l'ancien aveugle se plaint que plus personne ne lui donne l'aumône... Nous sommes plongés dans la tête de Jésus, lisons ses pensées et ses sentiments. Le narrateur, c'est lui, qui parle à la première personne. Nous allons le suivre du palais de Pilate à la résurrection.

Cette histoire et son issue, tout le monde les connaît. Alors, pourquoi avoir envie de lire, d'avancer dans le récit ? C'est que, pour la première fois dans un roman, nous découvrons de façon non conventionnelle la vie intérieure de Jésus et la manière dont il se situe au monde.

S'il est pleinement humain, rien d'humain ne lui est étranger... Jésus omniscient ? Non, pas au sens où il verrait tout à l'avance. S'il présentait qu'il serait mis à mort, il ne s'attendait pas à être crucifié. La nuit au cachot l'amène à découvrir la peur, pas celle de la mort, mais celle de la souffrance. Pour lutter contre ces pensées effrayantes, il essaie de penser à d'autres choses et passe en revue différents moments de sa vie.

Ainsi les noces de Cana, où pour la première fois il a expérimenté son pouvoir de miracle. Nous découvrons là que les miracles ne sont pas des tours de magie, mais réclament de Jésus un intense effort. Il doit se laisser remonter à l'écorce de lui-même puis se perdre dans l'immensité... L'évocation des noces de Cana l'amène encore à penser à sa mère tant aimée et si présente.

D'autres moments, comme l'épisode du figuier stérile, d'autres personnes, comme Judas, Simon, Jean ou Thomas effleurent à sa conscience, qu'il essaie de mieux comprendre. Marie-Madeleine, surtout, dont il était éperdument amoureux et qui le lui rendait. Avec elle, il a découvert dans son corps ce qu'est être amoureux. Car pour aimer, il faut avoir un corps ; le corps donne chair à l'amour. Cela Dieu le Père ne peut le soupçonner puisqu'il n'a pas l'expérience d'un corps... ! La profondeur du lien entre Jésus et Marie-Madeleine nous laisse entrevoir la beauté et la force de l'amour.

Sur la croix, plus que la douleur, il éprouvera la soif. La soif si profonde, si intense qu'elle recouvrira sa douleur dans une expérience radicale. Aussi radicale que l'amour et la mort.

Cette mort où il glisse se révèle pour lui comme pour nous une tout autre présence. A la fois plus intime et plus ample. Une présence qu'un caveau ne peut contenir. Une présence qui se dilate aux dimensions du monde et transcende le temps.



📖 Qu'en penser ?

Ce que pense Jésus, c'est évidemment ce que l'auteure imagine qu'il pense. Nous découvrons ainsi d'étonnantes pensées, peu compatibles avec l'interprétation traditionnelle de l'Eglise Catholique. Elle nous décrit ainsi un Christ pleinement humain, en proie à des sentiments contradictoires, ébranlé par la duplicité des hommes. L'amour charnel qui l'unit à Marie-Madeleine montre la noblesse des corps et la forte beauté de cet élan qui rapproche deux êtres. Pour Jésus, accepter la crucifixion est une erreur car cette destruction de soi est incompatible avec la parole « aime ton prochain comme toi-même ». Accepter une telle souffrance, un tel abandon, c'est en quelque sorte renier son corps puisque la douleur passe par lui. C'est donc ne pas s'aimer soi-même, et par conséquent, ne pas aimer les autres... Ce ne peut être que le projet d'un Etre totalement étranger à tout corps. Cependant, bien que conscient de la contradiction où il se met, Jésus accepte par soumission au projet de son Père.

Dans les monologues de Jésus surgissent les questions essentielles de la vie humaine : le sens à lui donner, la mesquinerie des hommes, l'amour filial, l'amour des autres, l'amour charnel, la souffrance et la mort... La lecture nous amène inévitablement à enrichir notre propre perception de ces mystères. L'amour entre Marie-Madeleine et Jésus est évoqué avec une pudeur et une profondeur telles qu'il nous élève. L'évocation de la présence de Jésus ressuscité touche de manière délicate et très belle la mystérieuse absence-présence de tous nos disparus !

Par les questions qu'il rencontre, ce dernier ouvrage d'Amélie Nothomb interroge tout homme sur sa vie, mais aussi il envisage la personne de Jésus d'une manière pleinement humaine qui ouvre des perceptions et perspectives différentes !

Philippe Laoureux

SCOLARITE REUSSIE

Enseignante primaire expérimentée encadre enfants en difficultés

Cours: français, mathématique, méthode de travail, aide aux devoirs.

Apprentissage individualisé et traditionnel, lecture et orthographe.

ALPHABETISATION

initiation et maîtrise de la langue française: adultes et enfants (cycle de 10 leçons).

Contact: 081/56.76.61 ou 0475/41.03.65



P.F. et funérarium
Pol-Emile **BODSON** à BOUGE, rue de Sardanson, 64
Une entreprise familiale à votre service
www.funeraillles-bodson.be **081/20 19 90**

Rudi REMACLE

**Courtier
en assurances**

Auto

Incendie - vol

Vie privée

Epargne-pension

Protection juridique

Assurance-vie

Gestion des sinistres

Hospitalisation

Assurances
professionnelles

Placements.

**Rue Carrière Garot, 15
à Temploux**

081/56 69 86 ou

081/56 77 19

rudi.remacle@portima.be

N° d'entreprise 0858.117.824

SUR RENDEZ-VOUS

